

L'HISTOIRE DU MONDE

TEXTE DE I. SCHOONIANS

DESSINS DE L. ET F. FUNCKEN

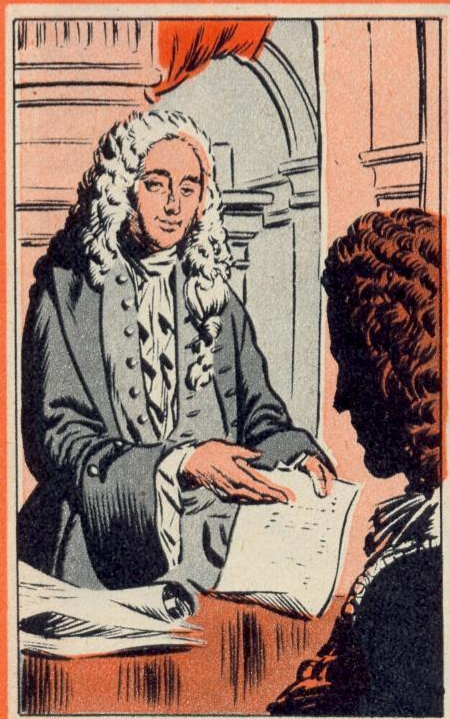
LE REGENT

EN 1715, le roi de France, Louis XV, arrière-petit-fils de son prédécesseur, le Roi-Soleil, avait cinq ans. Il fallut donc établir une régence, ce qui n'alla pas sans quelques difficultés. Le duc du Maine, un fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, exigea le pouvoir. Mais le Parlement de Paris l'en écarta. La régence fut confiée au neveu de Louis XIV, Philippe, duc d'Orléans.



1. — PHILIPPE D'ORLEANS

Il avait quarante ans. C'était un bel homme, extrêmement intelligent. S'il faut en croire sa mère, la dynamique princesse palatine, Charlotte-Elisabeth, « il avait tous les talents, sauf celui d'en faire usage ». Paresseux, débauché, il passait ses nuits à s'enivrer au cours de « petits soupers » et ne se levait jamais avant midi. Mais il gardait assez de lucidité pour voir très clairement les intérêts de la France.



2. — LAW

La situation de la France semblait désespérée. Le déficit des finances était tel « qu'à peine en pouvait-on faire la supputation ». Le Régent fit appel à un banquier très habile, d'origine écossaise, nommé Law. Il lui permit de créer une banque qui aurait le privilège d'émettre de l'argent-papier avec lequel on paierait les dettes de l'Etat. La valeur de ces « billets de banque » dépendait non de l'encaisse en or de la banque, qui était nulle, mais du « crédit », c'est-à-dire de la confiance qu'on leur accorderait. La banque Law se trouvait à Paris, rue Quincampois.

3. — RUE QUINCAMPOIS

Pour assurer au papier-monnaie le crédit nécessaire, on créa une « Compagnie du Commerce » qui eut le monopole de l'exploitation des colonies, notamment du Bas-Mississippi qu'on appelait, du nom du roi, Louisiane, et dont la capitale s'appelait, en l'honneur du Régent, Nouvelle-Orléans. La banque émit des actions qui produisaient des intérêts ou dividendes, en proportion des bénéfices réalisés. Tout le monde se rua rue Quincampois pour acheter des actions. Faire fortune en dormant ! Ce fut un agiotage effréné. Un jour, le Mississippi déborda noyant les plantations de coton... et aussi le crédit ! Tout le monde réclama son argent. Résultat : banqueroute de la France !



4. — LA FRANCE A LA DERIVE...

Ruinée à l'intérieur, la France était affaiblie vis-à-vis des pays voisins. Aucune alliance sur laquelle elle aurait pu s'appuyer ! Le Régent regarda vers l'Angleterre. Depuis la mort d'Anne Stuart, en 1714, une nouvelle dynastie y régnait en la personne d'un Allemand qui ne connaissait même pas l'anglais, Georges I^{er} de Hanovre. Celui-ci avait abandonné au Parlement et à ses ministres le soin de gouverner.



5. — JACOBITES

Pour consolider la position de la France, le Régent signa, en 1717, une alliance avec l'Angleterre et la Hollande. Mais le trône de Georges I^{er} était branlant. Le fils de Jacques II Stuart, écarté par l'Acte d'Etablissement de 1701 parce qu'il était catholique, avait des partisans « Jacobites » surtout parmi les Ecossais qui se soulevèrent en sa faveur. Ce prétendu « Jacques III » dérangeait la politique du Régent. Et il était soutenu par l'Espagne !